

La mixité sociale dans les collèges

Pratiques actuelles des Départements et mise en perspective

Jeurnée d'échanges et de réflexien

Mardi 21 juin 2016

En bref

Depuis 2004, les Départements sont compétents en matière de définition des secteurs de recrutement des collèges publics. Plusieurs ont fait de l'amélioration de la mixité sociale une priorité.

Aujourd'hui, les initiatives sont nombreuses et diverses et nous souhaitons les mettre en lumière à l'occasion de ce stage.

Animée par Catherine Moisan, la journée est organisée autour des témoignages complémentaires de 3 Départements, chacun avec ses méthodes et ses outils.

La question déterminante de la coopération de la collectivité avec l'Éducation nationale et avec l'enseignement privé sera également traitée.

Animatrice



Catherine MOISAN a notamment été directrice des affaires

scolaires de la Ville et du Département de Paris, et directrice de l'évaluation, de la

prospective et de la performance (DEPP) pour le ministère de l'Education nationale.

Pr•gramme

09H00 ACCUEIL CAFE

09h30 Introduction par Catherine Moisan

10h15 Département de Meurthe-et-Moselle

Une démarche départementale globale qui repose notamment sur un dispositif de concertation élargi

Michel Biedinger, directeur de l'éducation

11H15 PAUSE

11h30 Département des Hauts-de-Seine - Les cas d'Asnières et de Boulogne

Des projets de sectorisation réalisés en zone urbaine dense dans deux territoires contrastés

Fabrice Велидонск, responsable « Programmation des collèges et carte scolaire », pôle « Education, sports et jeunesse »

12h30 Dejeuner

14h00 La collaboration avec l'enseignement privé Le cas de l'Ille-et-Vilaine

Jean-Loup Leber, directeur diocésain d'Ille-et-Vilaine

14h45 Département du Gard - Le cas de Nîmes Comment lutter contre les collèges ghettos ?

Josée Fauquet, cheffe de service « Personnels, restauration des collèges et prospective »

15h45 Une indispensable coopération avec l'Éducation nationale

Partager les informations et les objectifs pour agir en cohérence

Pascal RIBAUD, ancien directeur en charge de l'éducation dans plusieurs départements, ancien proviseur

16h30 Conclusion et débat par Catherine Moisan

17h30 COLLATION